

Un rapide état des lieux de la traduction du français vers l'arabe

par Bassam Baraké (Liban) Professeur des universités, secrétaire général de l'Union des traducteurs arabes

Si de grandes disparités existent entre les pays, le nombre d'ouvrages traduits vers l'arabe et leur qualité sont en nette augmentation. Mais les traducteurs qualifiés restent encore difficiles à trouver, malgré la multiplication de centres et de cursus spécialisés.

If large differences exist between countries, the quantity of books translated into Arabic, and their quality, constantly improving. Still, the qualified translators are difficult to find, even if number of specialized centres and degree courses increase.



Il est indéniable que le flux de traduction du français vers l'arabe est en nette augmentation dans le monde arabe, tous domaines confondus. Toutes les statistiques effectuées à cet égard dessinent une courbe ascendante depuis 1950 jusqu'à nos jours, principalement à partir du début du XXI^e ¹.

Ce mouvement est accompagné d'une

sciences et nouvelles technologies, en passant par la sociologie et l'anthropologie, la linguistique et l'analyse de discours, l'histoire et les études sur la civilisation et la culture (principalement musulmanes). Quant aux œuvres littéraires françaises, on traduit les grands classiques, surtout ceux qui appartiennent désormais au domaine public.

tés. La première est celle du statut même du français dans le pays : le français est presque absent dans certains pays où prévaut l'anglais comme langue seconde, étrangère ou de culture, comme la Jordanie (partiellement) et les pays du Golfe (où 95 % des traductions se font à partir de l'anglais). D'autre part, il faudrait noter la difficulté de trouver des traducteurs hautement qualifiés, vu la précarité économique de la profession et la rareté des programmes de formation, des bourses de traduction, de la formation continue, etc. Cela sans compter la cherté des droits de traduction demandés par certains éditeurs français. L'action du programme d'aide à la publication (PAP) du ministère français des Affaires étrangères reste assez insuffisante dans ce domaine. Malgré le rapport de l'UNESCO, paru au début du XXI^e siècle et qui manquait de références sur le terrain, la traduction (dans les deux sens, mais principalement des langues étrangères vers l'arabe) connaît un véritable essor depuis une cinquantaine d'années, plus spécifiquement depuis le début du siècle. Il est dû à plusieurs facteurs : l'importance accrue du marché du livre, les prix (avantageux) décernés aux meilleures traductions, la fondation de centres et d'organisations voués à la seule activité de traduction (par exemple, l'Institut supérieur de traduction à Alger, issu de la Ligue des États arabes; le Centre national de traduction de Tunis; l'Organisation arabe de traduction à Beyrouth; le Centre national du livre au Caire, etc.), la création d'organismes arabes d'aide à la traduction (principalement dans les pays du

« la traduction (dans les deux sens, mais principalement des langues étrangères vers l'arabe) connaît un véritable essor depuis une cinquantaine d'années »

nette amélioration de la qualité de la traduction. Certains organismes (dont l'Organisation arabe de traduction) vont jusqu'à soumettre le livre à plusieurs étapes d'évaluation : le choix du livre étranger (auteur, domaine, contenu, public visé), le choix du traducteur (spécialiste en traduction ou spécialiste dans le domaine), la révision de la traduction, la correction linguistique du texte traduit, l'ajout d'annexes (glossaire, index des notions, index des noms propres, lexique bilingue, etc.).

Dans les dix dernières années, la traduction du français vers l'arabe s'est hissée à la deuxième place (environ 20 %) après l'anglais (40 %). Les domaines dans lesquels s'établissent des traductions du français et/ou de l'anglais sont assez divers, allant des sciences humaines aux

Les pays arabes qui traduisent le plus du français sont le Liban, la Syrie, l'Égypte et le Maroc². Selon l'étude de Mrayati, et toutes langues sources confondues, le Liban occupe la deuxième place, sur le nombre total des livres scientifiques publiés au XX^e siècle, (par ordre d'importance : Égypte, Liban, Arabie saoudite, Syrie, Jordanie). Il est le premier dans le domaine de la publication, si l'on prend en considération le rapport à la population (Liban, Koweït, Jordanie, Égypte, Syrie, etc.).

Le total cumulé de livres scientifiques publiés en arabe varie entre un livre par million d'habitants dans quelques pays et 560 livres par million d'habitants au Liban.

La traduction du livre français dans les pays arabes se heurte à certaines difficul-

¹ Selon une étude effectuée par Mohamad Mrayati, conseiller à la Commission Sciences et technologies pour le développement durable des Nations unies, sur le catalogue des livres traduits parus entre 1950 et 2000 et disponibles à la Bibliothèque du roi Abdul Aziz (Riad), et selon le recensement effectué par l'Union des traducteurs arabes sur les ouvrages traduits publiés à Beyrouth de 2000 à 2009 (réalisé par Zeina Toufeily et Nahwa Skafi sous la direction de Bassam Baraké et Hayssam Kotob). Les résultats de ces études ont été présentés par Bassam Baraké à l'UNESCO sous le titre *Le défi de la traduction arabe comme outil de médiation culturelle*, à l'occasion du colloque « International Mother language Day », 22-23 février 2010. Cette conférence a été reprise par Transeuropéennes : www.transeuropeennes.eu/fr. Voir aussi : Franck Mermier, *Le Livre et la Ville*, Actes Sud/Sindbad, Arles, 2005 et Emmanuel Varlet, *Les flux de traduction français-arabe en Égypte et au Machreq*, (1985-2010), coproduit par la Fondation Anna Lindh et Transeuropéennes en 2010.

² Cf. Emmanuel Varlet, *Les flux de traduction français-arabe en Égypte et au Machreq* (1985-2010), coproduit par la Fondation Anna Lindh et Transeuropéennes en 2010 et *Langue française et traduction en Méditerranée*, Références 2003, Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Golfe), les maisons d'édition privées qui commencent à considérer le livre traduit comme un marché lucratif, la création de nouveaux centres de traduction dans les universités (délivrant une licence et un master en traduction et, pour certains centres universitaires, un doctorat, etc.). Une vue d'ensemble permet de constater que le travail de traduction est réparti entre le secteur public et le secteur privé, ce dernier étant dans certains pays beaucoup plus important que le premier³. Au Liban, par exemple, qui se classe deuxième pays producteur du livre arabe et du livre traduit (après l'Égypte) et premier proportionnellement au nombre

d'habitants, le secteur public est presque absent dans le domaine de la publication et de la traduction.

Il faudrait signaler l'initiative de certains Instituts français dans le développement de la formation de traducteurs arabes, initiative qui devrait répondre au besoin de traducteurs qualifiés et améliorer la qualité de la traduction. En avril 2013, l'Institut français du Caire a organisé dans cette perspective la formation d'une quinzaine de jeunes traducteurs du français vers l'arabe. Cette action attend d'être relayée par l'Institut français de Beyrouth en 2014.



Auteur



Docteur d'État en Sciences du langage, **Bassam Baraké** est professeur de Linguistique française et arabe. Auteur de plusieurs ouvrages en français et en arabe et de plusieurs dictionnaires bilingues, il a traduit (ou en a dirigé la traduction) une trentaine d'ouvrages du français vers l'arabe.

Actuellement, il est Secrétaire général de l'Union des traducteurs arabes, membre du Conseil supérieur de l'Organisation de traduction arabe et coordinateur dans cette organisation de la commission chargée de la sélection des ouvrages à traduire dans le domaine des sciences du langage, de la lexicographie et de la traductologie.

³ Selon l'étude de Mrayati, 75 % des livres traduits dans l'échantillon étudié appartiennent au domaine privé.